WaterMaker (Producteur d'Eau) **M I N I**

Système de Filtration de l'Eau du Robinet à Osmose Inverse
Manuel du Propriétaire et Guide d'Installation

Félicitations pour votre achat d'un **WaterMaker Mini** de **Nimbus Water Systems**

Le **WaterMaker (Producteur d'Eau) Mini** breveté est le seul **système à osmose inverse** disponible qui se fixe **directement au robinet de la cuisine**.

Le **WaterMaker Mini de Nimbus Water Systems** produit de l'eau de grande qualité, simplement et facilement, **par osmose inverse**. Pas de lourdes bouteilles à soulever, pas de visites dans les magasins, et pas besoin de raccordement définitif. Vous n'avez qu'à le brancher à votre robinet pour commencer aussitôt à produire une eau potable pétillante de fraîcheur.

Avec l'Osmose Inverse, On Voit la Différence !

La membrane d'osmose inverse du Water Maker **Mini** enlève jusqu'à **96% des solides dissous**, **99% des polluants microbiologiques** (Giardia et Cryptosporidium), et **99,3% de l'arsenic et du plomb**. Et, contrairement à ce qui se passe avec les simples filtres à carbone, **ces impuretés sont constamment rejetées du système**. Avec le **WaterMaker Mini**, votre eau potable aura un meilleur goût et une odeur plus agréable d'eau fraîche. Veuillez vous reporter à la page des données relatives aux Performances ainsi qu'à la section sur l'Arsenic de ce manuel pour plus d'explications sur la façon dont cet appareil dépollue l'eau.

Le Meilleur Goût et l'Odeur Plus Fraîche ne sont ni vérifiés ni certifiés par **NSF International**.

Avec une eau microbiologiquement insalubre ou de qualité douteuse, ne pas utiliser sans procéder à une désinfection adéquate avant et après l'installation du système. Les instructions qui suivent correspondent à une installation typique. Reportez-vous aux normes locales en matière de plomberie et de construction, lesquelles peuvent faire état d'exigences différentes ou supplémentaires pour l'installation.

L'installateur doit veiller à ce que l'installation soit parfaitement conforme aux normes en vigueur dans votre état ou votre commune.

Installation

Étape 1 : Enlevez l'aérateur du robinet de la cuisine.
Étape 2 : Installez l'aérateur fourni avec votre appareil. Voir Ill.1.
Étape 3 : Enlevez et jetez le bouchon de protection. Tenez la bague de joint blanche et raccordez-la à l'extrémité du nouvel aérateur. Engagez le système qui va se mettre en place en poussant vers le haut. Voir Ill. 2. Tirez légèrement vers le bas pour vérifier que le raccordement s'est bien effectué.
Étape 4 : Enlever le petit bouchon de protection du tube en acier inoxydable proche du haut de l'appareil et attachez-y le tube en plastique comme indiqué dans l'Ill. 3. L'eau purifiée va tomber, goutte à goutte, par ce tube. Récupérez-la en dirigeant le tube à l'intérieur d'un pichet ou de tout autre récipient que vous placerez dans l'évier au cas où l'eau déborderait. Ill. 4.

Fonctionnement

Ouvrez lentement l'eau froide. L'eau du robinet va circuler à travers l'appareil. Les sels concentrés et les impuretés sortent en un flux régulier par le petit drain d'échappement situé au bas de l'appareil. Veillez à ce que cette eau parte par le tuyau d'évacuation de l'évier. Pour que le **WaterMaker Mini** fonctionne convenablement, il convient de produire au moins 2 litres (0,5 gallon) d'eau à la fois.

Stockage

Fermez l'eau froide. Laissez l'appareil s'égoutter pendant 30 secondes. Abaissez la bague de joint blanche et poussez l'appareil vers le bas pour le détacher du robinet. Mettez l'appareil dans un sac en plastique à fermeture zip que vous rangerez au réfrigérateur en attendant de vous en resservir. Ne congelez pas l'appareil !

En cas de panne

L'eau fraîche s'écoule normalement goutte à goutte. L'eau usée, quant à elle, est éliminée en un flux régulier. Ces écoulements peuvent être tous deux perturbés par un volume élevé de matière à l'état de particules dans l'eau de votre robinet. Si l'un ou l'autre s'interrompt, il est possible que les particules en suspension dans votre eau en soient la cause.

Si votre appareil se met à fuir, vérifiez les points suivants :

1. Si la fuite se manifeste entre l'aérateur de remplacement et la bague de raccord rapide, il se peut qu'il y ait un problème de joint déficient. Dans ce cas, lubrifiez l'anneau noir circulaire [le joint torique noir] à l'intérieur de la bague de raccord rapide avec une toute petite noix de vaseline.

2. Si la fuite a lieu entre la bague de raccord rapide et le capuchon au sommet du récipient sous pression en plastique, commencez par regarder si le filtre à mailles fines situé dans le capuchon est bien en place, puis resserrez bien le capuchon à la main ainsi que la pression.

Information Importante Relative au Produit

1. **N'utilisez que de l'eau *fraîche*.** L'eau chaude peut endommager la membrane de cet appareil.

2. **Lors de la première utilisation – Laissez l'appareil fonctionner 4 heures d'affilée avant de récupérer de l'eau potable. Cela va permettre à l'eau d'évacuer les poussières de carbone et les résidus de l'agent de nettoyage et d'hygiène.**

3. **Rangez le WaterMaker Mini au réfrigérateur.** Ne mettez-pas l'appareil au congélateur.

4. Ce système par osmose inverse contient un composant remplaçable absolument essentiel pour la réduction efficace des solides totaux dissous. Il convient de tester périodiquement l'eau du produit afin de vérifier que le système fonctionne de façon satisfaisante. **Dans des conditions d'utilisation normale, et si les consignes d'entretien sont respectées, la membrane de cet appareil fonctionnera pendant un an.** Afin de savoir si votre appareil a besoin d'un entretien, Nimbus recommande de **tester l'eau du produit tous les six mois**. Vous trouverez ci-joint un **kit de vérification de la qualité de l'eau**. On peut se procurer des kits supplémentaires et des pièces de rechanges auprès de Nimbus Water Systems.

Filtre de remplacement

Le WaterMaker Mini contient **un filtre de remplacement**. Dans des conditions normales d'utilisation, ce filtre doit vous faire un usage d'environ un an. Il est possible de commander ce filtre séparément à: http://drclark-france.com, http://vivrenaturel.com.

Composants du Water Maker Mini

Bague de raccord rapide

Tube du produit en acier inoxydable

Tube pour l'eau du produit

Intérieur de la membrane à osmose inverse

Drain d'évacuation de l'eau usée

Feuille de données relatives au fonctionnement de l'appareil

Spécifications du Système

Taux de production quotidienne	37,85 litres par jour
Post filtre	Charbon actif
Dimensions de l'appareil	21.59 cm x 11 cm
Poids de l'appareil (sec)	0,34 kg
Efficacité / Récupération	8,8 / 18% (2)

Paramètres de Fonctionnement

Alimentation en eau	Eau potable (3)
Pression d'alimentation minimale	275 kPa
Pression d'alimentation maximale	690 kPA
Température d'alimentation minimale	O° Celsius
Température d'alimentation maximale	38° Celsius
TDS maximum (Solides présents dans le liquide)	1,000 mg/L
Chlore	1,0 mg/ L max.

(1) Contrôle du fonctionnement du système effectué dans des conditions de test standard à 350,0 kPa. Basé sur le fonctionnement de la membrane avec une solution de chlorure de sodium (NaCl) à 750 mg/L, au bout de 24 heures, à une pression d'alimentation de 448 kPA, à 25° Celsius, et à un pH de 7,5. Les résultats peuvent varier de + ou – 10%.

(2) Le taux d'efficacité signifie le pourcentage d'afflux d'eau nécessaire au système dont dispose l'utilisateur en tant qu'eau traitée par osmose inverse dans des conditions d'utilisation qui correspondent à peu près à l'utilisation quotidienne typique.
Le taux de récupération signifie le pourcentage d'afflux à la portion de la membrane du système dont dispose l'usagé en tant qu'eau traitée par osmose inverse quand le système fonctionne sans citerne d'emmagasinage ou quand on n'utilise pas la citerne.

(3) L'eau d'alimentation doit être vierge de produits potentiellement dangereux pour la membrane tels que le Fer, l'Hydrogène, les Sulfures et le Manganèse. Ne pas utiliser d'eau comportant un danger microbiologique, ou de qualité inconnue, sans désinfection adéquate avant ou après la mise en place du système.

Réduction de la Contamination

Le **WaterMaker Mini** a été testé et certifié selon la Norme 58 ANSI/NSF pour la réduction des substances dont la liste figure plus loin. La concentration des substances indiquées dans l'eau pénétrant à l'intérieur du système a été réduite à une concentration inférieure ou égale à la limite permise pour l'eau quittant le système, comme spécifié dans **la Norme 58 ANSI/NSF.**

Ce système d'osmose inverse contient un composant de traitement remplaçable essentiel pour la réduction effective des solides totaux dissous. L'eau du produit doit être analysée périodiquement pour vérifier que le système fonctionne de façon satisfaisante. Il a été ajouté un kit de vérification de la qualité de l'eau. On peut se procurer des kits et des pièces de rechange supplémentaires chez Nimbus Water Systems.

NSF	**NSF/ANSI Norme 58**		**Résultats du WaterMaker Mini**	
	Concentration à l'influent devant être réduite - mg/L	Concentration Maximale autorisée dans l'eau du produit - mg/L	Moyenne à l'effluent du système - mg/L	Pourcentage moyen de la réduction effective
Solides totaux dissous[1]	750±40	187	27	96.0
Kystes	50.000	-	4.9	99.97

NSF	NSF/ANSI Norme 58		Résultats du WaterMaker Mini	
Arsenic (pentavalent)[3]	0.30±10%	0.025	0.002	99.29

(1) A 345 kPa, à une turbidité de 1 NTU [Unité de Turbidité Néphélométrique], à un pH de 7.5±O.5, et à une température de 25°C±1°C.

(2) Il est possible d'utiliser les systèmes agréés pour la réduction des kystes sur de l'eau désinfectée qui peut contenir des kystes filtrables.

(3) Ce système a été testé pour le traitement de l'eau contenant de l'arsenic pentavalent (également connu sous le nom de As(V), As(+5), ou arséniates) à des concentrations de 0,050 mg/L ou moins. Ce système réduit l'arsenic pentavalent mais peut ne pas supprimer d'autres formes d'arsenic. Ce système est destiné à être utilisé sur l'approvisionnement en eau contenant du chlore résiduel libre détectable à l'entrée du système ou sur un approvisionnement en eau contenant seulement de l'arsenic pentavalent. Le traitement par la chloramine (chlore combiné) n'est pas suffisant pour assurer la complète conversion de l'arsenic trivalent en arsenic pentavalent. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la section intitulée Faits Touchant à l'Arsenic, sur la feuille des Données Relatives au Fonctionnement.

Faits Touchant à l'Arsenic

L'arsenic (en abrégé As) est un contaminant qui se trouve naturellement dans de nombreuses eaux souterraines. Dans l'eau, l'arsenic n'a ni couleur, ni goût, ni odeur. La teneur en arsenic doit être testée en laboratoire. Les organismes publics de distribution d'eau sont tenus d'effectuer des tests pour mesurer la teneur en arsenic. Vous pouvez obtenir les résultats de ces tests auprès de l'organisme qui distribue votre eau. Si vous avez un puits individuel, vous pouvez faire tester votre eau. Les services locaux de la santé publique ou les agences des ministères de la Santé et de l'environnement peuvent vous fournir une liste de laboratoires agréés. L'analyse de l'eau représente un coût qui varie entre 17 et 35 euros. Les informations relatives à la présence de l'arsenic dans l'eau peuvent se trouver sur le site Internet de l'agence américaine pour la protection de l'environnement : www.epa.gov/safewater/arsenic.html.

Il existe deux formes d'arsenic : l'arsenic pentavalent (appelée également As(V), As(+5), et arséniate) et l'arsenic trivalent (également appelé As(III), As(+3), et arsénite). Dans l'eau de puits, l'arsenic peut être pentavalent, trivalent, ou une combinaison des deux. Il faut donc fournir divers échantillons à un laboratoire afin qu'il détermine les types d'arsenic qui se trouvent dans l'eau ainsi que leur quantité. Assurez-vous que les laboratoires de votre région sont bien en mesure d'effectuer ce genre de recherche.

L'osmose inverse (OI) ne supprime pas très bien l'arsenic trivalent de l'eau. Par contre les systèmes d'osmose inverse sont très efficaces pour ce qui est d'éliminer l'arsenic pentavalent. Un résidu de chlore **libre** convertit rapidement l'arsenic trivalent en arsenic pentavalent. D'autres produits chimiques du traitement de l'eau, tels que l'ozone ou le permanganate de potassium, transforment également l'arsenic trivalent en arsenic pentavalent. Un résidu de chlore **combiné** (également appelé chloramine) peut ne pas réussir à convertir tout l'arsenic trivalent. Si c'est un organisme de distribution publique qui vous fournit votre eau, contacter le pour savoir si du chlore libre ou du chlore combiné est utilisé dans le système d'approvisionnement d'eau.

Le système du WaterMaker Mini est conçu pour éliminer l'arsenic pentavalent. Il ne va pas convertir de l'arsenic trivalent en arsenic pentavalent. Le système a été testé en laboratoire. Dans ces conditions, le système a fait baisser la quantité d'arsenic pentavalent en le faisant passer de 0,30 mg/L à 0,010 mg/L (ppm) (norme de l'EPA pour l'eau potable) ou encore moins. La performance du système peut s'avérer différente dans le cadre de votre installation. Faites tester l'eau traitée afin de vérifier qu'elle ne contient pas d'arsenic et que le système fonctionne correctement.

La composante OI du WaterMaker Mini doit être remplacée chaque année pour s'assurer que le système va continuer à éliminer l'arsenic pentavalent. L'identification du composant et l'endroit où vous pouvez en acheter figurent dans ce manuel d'installation.

Garantie

Si cet instrument ne fonctionne pas correctement, dans des conditions d'utilisation normale, nous remplacerons gratuitement les pièces défectueuses dans la mesure où :

- L'instrument arrive à notre entrepôt dans les deux années qui suivent la date d'achat.
- Il a été utilisé en suivant les directives données dans ce manuel.
- Le client joint à l'instrument une copie de la facture originale.
- Le client paie les frais de port de l'appareil jusqu'à notre entrepôt :

VIVRE NATUREL S.A.R.L. - c/o EQCM
Parc d'activités des Chatelets
Rue Charles Freycinet
22950 Trégueux
France

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Adresse électronique : _____

Décrivez le Problème rencontré avec le Water Maker Mini : _____

_____

Date d'Achat : _____

Signature : _____

Pour l'exercice de la garantie d'un appareil acheté
chez Vivre Naturel
veuillez, tout d'abord, vous reporter à la page :
http://www.vivrenaturel.com/110/informations-vivrenaturel.html
ou appeler le 03 91 83 27 90.